

ÉLECTION PROVINCIALE 2026

LES PRIORITÉS DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

Le prochain gouvernement doit se montrer fier et proposer aux québécois une vision claire et ambitieuse pour sa forêt et son industrie forestière.

LE CIFQ IDENTIFIE LES QUATRES PRIORITÉS SUIVANTES :

Bâtir des partenariats durables avec les Premières Nations

PARMI LES ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSÉES

01 Soutenir le développement de modèles de collaboration et de partenariat permettant aux Premières Nations de participer aux activités forestières et de bénéficier de leurs retombées économiques.

Moderniser le régime forestier en repensant la gestion du territoire

PARMI LES ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSÉES

02 Adopter une approche de gestion territoriale intégrée permettant de mieux concilier les objectifs de production, de conservation et les autres usages du territoire.

Décentraliser la gestion forestière en favorisant la mise en place de modèles de gouvernance adaptés aux réalités et aux priorités des régions.

Renforcer la compétitivité de l'industrie et stimuler les investissements

PARMI LES ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSÉES

03 Assurer l'accès à une main-d'œuvre qualifiée en facilitant notamment le recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires lorsque les besoins ne peuvent être comblés localement.

Accélérer le développement de nouvelles économies en soutenant la transformation des coproduits forestiers en produits innovants à forte valeur ajoutée.

Développer les marchés et maximiser la valeur des produits du bois québécois

PARMI LES ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSÉES

04 Faire de la défense de l'industrie forestière une priorité dans les relations commerciales du Québec et du Canada, notamment face aux tarifs douaniers américains et aux mesures protectionnistes qui fragilisent la compétitivité des entreprises forestières.

Faire preuve d'exemplarité en privilégiant le bois dans les projets de construction et de rénovation des bâtiments publics.